



EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

Séance de : Mercredi 07 février 2024

N°24-09

OBJET : Modification du plan de financement des actions B.1.6 – D.1.3 du programme de l'Opération Grand Site « des Salines à la Baie des Anglais » -

Président de séance : Monsieur Robert DULYMBOIS

Secrétaire de séance : Monsieur Charles CYRILLE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 07 février, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal de la séance du Comité du 29 novembre 2023
Finances
2. Rapport sur les orientations budgétaires 2024 – Budgets Principal et Annexe CFME
3. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalable au vote du Budget Primitif 2024 – Budgets Principal et Annexe CFME
4. Modification du Règlement Budgétaire et Financier
Directions
5. *Biodiversité* : Processus de révision de la Charte
6. Convention avec le Comité régional des pêches pour la mise en place d'un DCP
7. *Grands projets* : Modification du Plan de financement OGS dans le cadre du programme LEADER
8. Plan de financement AME 2023-2024
9. *Développement local* : Convention avec la Chambre d'Agriculture pour la valorisation du Porc créole
Questions diverses

Membres présents

Pour la CTM → Mr F. ISMAIN.

Pour les Communes

→ **Membres Titulaires** : Mme L. BESUBE (Ajoupa Bouillon) – Mr H. GROS-DESORMEAUX(Anses d'Arlet) - Mr G. MONSTIN (Carbet) – Mr A. BIRON(Case Pilote) - Mr J. MONFORT(Diamant) -- -- Mr D. DELEPINE(Ducos) – Mr E. JEAN-BAPTISTE(Morne Vert) - Mr J. DOMERGUE (François) -- Mr S. THALMENSY(Lorrain) – Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) – Mr M. MICHALON (Marigot) – Mr J. ROY-CAMILLE(Morne Rouge) – Mme K. SALIBER(Morne Vert) - Mr C. CYRILLE (Prêcheur) – Mr G. GLONDU(Rivière Pilote) – Mr A. SAINTE ROSE FRANCHINE (Rivière Salée) – Mr R. DULYMBOIS (Robert) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) – Mr C. SAINT-CYR(Sainte Anne) – Mme J. BAZABAS (Sainte Marie).- Mr E. JULIAT(Schoelcher) – Mme B. BARDOUX(Trois Ilets) – Mr L. OCCOLIER(Vauclin) -

→ **Communautés d'agglomération** : Mr J-F. BEAUNOL.

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→ **Communes** : Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) à Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) - Mr J-L. GUIZONNE (Grand - Rivière) à Mr E. JEAN-BAPTISTE (Fonds Saint Denis) - Mr E. GABRIEL(Marin) à Mme K. SALIBER (Morne Vert) – Mme M-A. APOCALE (Saint Esprit) à Mr C. CYRILLE(Prêcheur) – Mr C. PALIN (Trinité) à Mr F. ISMAIN(CTM) – Mr B. BIROTA (CAP NORD) à Mr R. DULYMBOIS(Robert).

Membres titulaires absents

→ **CTM** : Mesdames S. NORCA – L. BEAULIEU – K. BERNABE - C. EMMANUEL – F. CARIUS – N. ACCUS ADAINE.

Messieurs N. AZEROT – M. NADEAU – J. ROSE – D. DINAL – J-C. ECANVIL – E. DUFEAL – O. MARIE REINE.

→ **Communes** : -- Mr B. BABIN (Bellefontaine) - Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) – Mr D. DOULIN(Lamentin) – Mr M. GOBALSAMY (Saint Pierre) – Mr J. ELISABETH (Sainte Luce).

→ **Communautés d'agglomération** : - Mr L. CLEMENTE(CACEM) – Mr J-F. BEAUNOL(CAESM).

Membres titulaires absents excusés : Mesdames N. LIMIER– M-A. RAVIN (CTM) – Mr J. THABAR (Gros Morne)

Assistaient à la Réunion

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.



Le Comité du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Martinique,

- Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
Vu le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,

Vu la délibération n°22-24 du Comité Syndical en date du 03 juin 2022 validant le plan de financement prévisionnel des actions B.6.1 – D.1.3 de l'Opération Grand Site « des Salines à la Baie des Anglais »

Considérant que l'Opération Grand Site (OGS) « Des Salines à la Baie des Anglais » mise en œuvre par le Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM) par délégation de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) est entrée dans sa phase opérationnelle.

Considérant que sur la base du programme d'actions proposé par l'étude stratégique de programmation de l'OGS réalisée par la CTM, le Comité de Pilotage de l'OGS réunit le 16 Février 2022, a validé la mise en œuvre des actions suivantes :

- ✓ Étude pour l'harmonisation de la signalétique sur l'ensemble du Site « Des Salines à la Baie des Anglais » (Action B.6.1)
- ✓ Création d'outils de communication et d'animation de l'Opération Grand Site « Des Salines à la Baie des Anglais » (Action D.1.3)

Considérant que pour mettre en œuvre ces actions deux appels d'offres ont été lancés. Ces consultations ont abouti à la notification de marchés pour les montants suivants :

OPERATION GRAND SITE DES SALINES « des Salines à la Baie de Génipa »		
Actions	Montant des marchés	
Etude pour l'harmonisation de la signalétique sur l'ensemble du Site « des Salines à la Baie des Anglais » (Action B.6.1)		63 055,00 €
Création d'outils de communication et d'animation de l'Opération Grand Site « Des Salines à la Baie des Anglais » (Action D.1.3) :		
-Lot 1- Conception de documents de communication institutionnelle	19 812,50 €	47 362,50 €
-Lot 2 – Conception d'un livret à vocation pédagogique	11 200,00 €	
-Lot 4 - Création d'un site internet	16 350,00 €	
TOTAL		110 417,50 €

Considérant que le financement global de ces deux actions regroupées dans une opération unique intitulée « Promotion et valorisation du Grand Site en Projet » a fait l'objet d'une demande de soutien financier au titre des Fonds Européens (LEADER), dont le plan de financement est actualisé pour un montant global de 110 417, 50 € hors taxes et de 119 802,98€ TTC,

Considérant que la contribution financière totale sollicitée au titre de LEADER est de 93 854,87 € HT soit 101 832,54 € TTC, avec une contrepartie de l'État de 16 562,62 € HT soit 17 970,44 € TTC.
Le financement de l'État a déjà fait l'objet d'un arrêté de subvention n°202202-0001 en date du 07 Avril 2022, dont une partie a déjà été versée.

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré
A l'unanimité des voix des membres présents et représentés

le Comité syndical,

Article 1

Approuve le nouveau plan de financement des actions B.6.1 – D.1.3 du programme de l'Opération Grand Site « des Salines à la Baie des Anglais » tel que décrit dans le tableau ci-après :

Nouveau plan de financement de l'OPERATION GRAND SITE « des Salines à la Baie des Anglais »				
Promotion et valorisation du grand site en projet	ETAT (DEAL) - 15 %	16 562,62 € HT	17 970,44 €	TTC
	LEADER - 85 %	93 854,87 € HT	101 832,54 €	TTC
	TOTAL	110 417,50 € HT	119 802,98 €	TTC

Article 2

Dit que les crédits nécessaires aux dépenses seront inscrits au Budget 2024 du SM/PNRM.

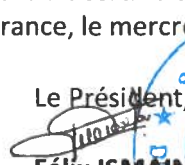
Article 3


Donne mandat au Président du PNRM afin de signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Article 4

la présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM

Pour extrait certifié conforme
Fait à Fort-de-France, le mercredi 07 février 2024

Le Président,

Félix ISMAIN



Délibération n°24-09 Modification du plan de financement des actions B.6.1 – D.1.3 du programme de l'Opération Grand Site « des Saline à la Baie des Anglais »

Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20240305-24-09-DE
Date de réception préfecture : 05/03/2024



PREFECTURE DE MARTINIQUE